

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE:

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet que le Conseil de la MRC de Joliette apporte un changement au calendrier des séances ordinaires 2020 adopté lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2019, par la résolution numéro 195-11-2019.

La séance ordinaire du mercredi 25 novembre 2020 – 19 h qui devait avoir lieu au 632, rue de Lanaudière se tiendra exceptionnellement au Centre André-Hénault au 249, Chemin du Golf Est à Saint-Charles-Borromée à 16 h 30. Les mesures de distanciation sociale seront respectées.

DONNÉ À JOLIETTE, CE 20^e JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT.



Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les membres du conseil, le 20 novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 novembre 2020.



Signature